

CCE : Bilan de l'été et point d'avancement Perform 2020

Jouer collectif pour retrouver la croissance

Frédéric Gagey a présenté ce matin au Comité Central d'Entreprise un bilan de l'été 2015 ainsi qu'un point d'avancement du plan Perform 2020.

L'été 2015 a été un succès opérationnel et commercial

Grâce à la mobilisation des équipes, l'été a été un succès aux niveaux opérationnel et commercial : bonne performance en parts de marché, +10% de ventes sur le digital, +25% de recettes annexes, +13% de recettes à motif affaires sur le réseau moyen-courrier CDG en juillet, signature d'un important contrat corporate en Chine, etc.

Grâce aux plans d'action engagés et à la baisse de la facture carburant, l'atteinte des objectifs de résultat prévus au budget 2015 est à notre portée. Cependant, de janvier à juillet, la baisse des coûts d'Air France n'est que de -0,7%, en retard par rapport aux objectifs fixés en début d'année.

Avancer dans les négociations est impératif pour notre avenir

La voie privilégiée pour parvenir aux objectifs de Perform 2020 est de définir, dans la concertation et la négociation avec toutes les populations, des gains de productivité qui permettront, à terme, de retrouver le chemin de la croissance.

Des réunions intercatégorielles par activité se sont tenues cet été :

- Personnel au sol : les réunions de concertation se sont poursuivies dans les entités, notamment par des consultations en CE ;
- PNC : six réunions plénières ont eu lieu, auxquelles une seule organisation représentative a participé ;
- Pilotes : des réunions Perform 2020 ont été lancées en juin. Aucune des deux organisations représentatives n'a participé aux six réunions programmées depuis fin juillet.

Les négociations doivent se conclure fin septembre avec toutes les populations. Un point d'avancement des négociations sera fait en CCE le 24 septembre.

Dans le cas où ces négociations aboutiraient, après avoir retrouvé une situation financière normale, Air France pourra :

- Ouvrir de nouvelles lignes long-courrier après la rationalisation réseau/flotte ;
- Accueillir dans sa flotte des Boeing 787 à partir de 2016, à des conditions permettant la reconquête ;
- Stabiliser l'offre moyen-courrier ;
- Reprendre ses investissements dans le produit (Best, Smart), prendre des participations stratégiques et nouer de nouvelles alliances ;
- Croître dans les secteurs en développement.

Dans cette éventualité, la garantie de non recours aux départs contraints est largement reconduite, à l'exception de secteurs où l'écart de coûts par rapport au marché est tel qu'il ne pourrait être comblé par la voie de la négociation et menace la pérennité de l'activité.

Ceci permettra également de partager les fruits du redressement avec les salariés et ne suppose par ailleurs pas de modification significative du périmètre d'activité ni de la taille de la Compagnie.

Avancer dans les négociations est donc impératif pour notre avenir.

Faute d'accord, un plan alternatif sera proposé

Faute d'accord, un plan alternatif, passant par une baisse d'activité, sera proposé aux Conseils d'administration d'Air France-KLM et d'Air France les 1er et 2 octobre. Il sera ensuite présenté au CCE le 5 octobre.

Ce plan alternatif prévoit :

- Une baisse d'offre long-courrier d'au moins 10% en 2016/2017, avec une réduction du réseau et de la flotte ;
- Une réduction du réseau moyen-courrier ;
- Des conséquences sur l'emploi et les carrières de tous les personnels, avec un recours inévitable aux départs contraints dans toutes les catégories de personnel ;
- Une réduction des investissements, en particulier la non-entrée des Boeing 787 dans la flotte d'Air France ;
- Un impact inévitable sur le périmètre d'activité, l'impossibilité de maintenir les règles de répartition de l'activité entre Air France et KLM ("production balance") ainsi que la dénonciation d'accords existants.

Des mesures de productivité structurelles resteront par ailleurs de toutes façons nécessaires.

"Les résultats de nos concurrents témoignent de la vitalité du secteur et des opportunités de croissance qu'il propose. Air France doit y prendre part en s'appuyant sur une productivité retrouvée. C'est en jouant collectif, par la négociation, que nous pourrions retrouver la croissance." Frédéric Gagey.

